

Monsieur le Maire,

Mi-juin, nous avons adressé une liste de propositions pouvant être intégrées dans le cadre de la mise en place puis du fonctionnement du jardin de la piste.

Nous les rappelons rapidement :

Attribution des parcelles : Il nous paraît indispensable de privilégier les habitants vivant en immeuble collectif et n'ayant pas la possibilité d'avoir un jardin chez eux y compris les habitants qui résident au rez-de-chaussée avec un petit jardin voire même un balcon.

Par ailleurs, si le nombre de postulants excède le nombre de parcelles, il serait nécessaire de limiter dans le temps l'attribution et d'exercer ainsi une rotation (par exemple 3 ans) afin de satisfaire le plus de personnes possible. Cela nécessite certes de gérer une liste d'attente mais cela permettra au plus grand nombre d'habitants de profiter du jardin de la piste.

Coût des parcelles : Le coût de location de 20 € pour 1m<sup>2</sup> / mois nous semble trop élevé, la surface de 1 m<sup>2</sup> étant vraiment très petite. De même, 35 € pour 10 m<sup>2</sup> est également élevé (420 € à l'année). Nous proposons des prix échelonnés en fonction des revenus de chaque bénéficiaire.

Lien social ; activités ; locaux : Le jardin de la piste doit devenir un lieu de lien social fort et nous souhaitons un maximum de possibilités de réunions dans la maison forestière pour les jardiniers afin que chacun puisse partager ses savoir-faire mais aussi pour des conférences ou expositions à destination de tous les Viroflaysiens.

Nous proposons également, des ateliers réguliers de jardinage en agro-écologie pour les écoles maternelles et élémentaires ainsi que pour le centre de loisirs, des cours de compostage en lien avec VGP.

Les locaux pourraient être mis à disposition des associations locales, par exemple du Sunlab dont le bail devrait expirer en 2025. Ce FabLab propose des ateliers intéressants pour s'initier à la couture, au recyclage, à l'impression des objets en 3D, aux travaux de menuiserie. Une partie de la grange pourrait être mise à sa disposition.

La cuisine collaborative pourrait aussi être mise à disposition des associations locales pour proposer des cours de cuisine et repas pris en commun.

Encadrement et production maraichère : Vous avez choisi la société Growsters pour encadrer le jardin et pour organiser la production maraichère. Nous suggérons que cette société intègre dans ses équipes des personnes en insertion, comme cela se fait dans d'autres types de jardins et par exemple au Parc de St Cloud.

La mise en place étant en cours, nous vous demandons quelle suite vous avez pu trouver à ces propositions.

Bien cordialement

**Groupe Cités (Citoyenneté, Transition Écologique et Solidaire)**